Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20261102-DEL127_2026_2-DE

CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 2 novembre 2026

DELIBERATION N°127/2026
INTERCOMMUNALITE - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PISCINE DE LA CONTERIE – RAPPORT ANNUEL 2025

L'an deux Mil vingt-six, le 2 novembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur David LE BORGNE, Maire, après avoir été convoqué le 27 octobre 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 18h37

Membres en exercices : 29
Présent(e)s : 25
Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 4
Absent(e)s : 0
Votants : 29

Présent.e.s (25) : M. LE BORGNE David, Mme BOUTEILLER Anne, Mme JOALLAND Dina, Mme RUBAUD Karine, Mme DAGORNE Jacqueline, M. BLOUIN Damien, Mme MAUTALENT Marie, Mme HÉLIN Alexane, Mme STRALKOWSKI Béatrice, M. BENDARRAZ Fathi (arrivé à 19h23) Mme SUHARD Jocelyne, M. ROUAULT Eric, Mme LE MOINE Nathalie, M. GIRAUD Paul, M. PLOTEAU Fabrice, M. DANGÉ Roger, Mme LEDUC Nolwenn, M. ROLLAND Sébastien, Mme BENTZ Nathalie, Mme POULAIN Florence, M. ROGIER-GUILLEROT Matthieu, Mme BONNET Catherine, M. DESPAS Jean-Pierre, M. LESBEC Patrick, M. ALLAIN Jérôme.

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (4) :
Monsieur TONNELIER Jean-Yves donne pouvoir à Madame BOUTEILLER Anne
Monsieur CORDEIRO Dominique donne pouvoir à Monsieur PLOTEAU Fabrice
Monsieur BOLZER Théo donne pouvoir à Madame STRALKOWSKI Béatrice
Monsieur RABEAU Olivier donne pouvoir à Monsieur LE BORGNE David

Absent.e.s (0) :

Secrétaire de séance : Madame MAUTALENT Marie

La séance est levée à 19h59

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-213500663-20261102-DEL127_2026_2-DE

N°127/2026 (5.7) : Intercommunalité - Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterie – Rapport annuel 2025

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterie a adressé au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Piscine de la Conterie.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique afin d'apporter une information claire et transparente à l'ensemble des Conseillers municipaux, ainsi qu'aux administrés, aux partenaires et aux acteurs locaux.

Le Syndicat Intercommunal de la Piscine de La Conterie est constitué par les communes de Bourgbarré, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Chavagne, Corps-Nuds, Laillé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche.

Le rapport d'activités pour l'exercice 2025 du Syndicat Intercommunal de la Piscine de La Conterie porte notamment sur les domaines suivants **(annexe 3)** :

- La composition du syndicat
- Les activités et tarifications
- Les ressources humaines
- Les travaux d'amélioration et de maintenance
- Les actions d'animation, de communication et de promotion
- Les finances
- Et d'autres informations diverses

Ceci exposé,

Vu le rapport d'activité 2025 **(annexe 3)** ;
Vu le rapport d'activité 2025 présenté **(annexe 4)** ;
Vu l'avis favorable de la commission administration générale -finances réunie le mardi 13 octobre 2026.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **Prend acte du rapport annuel 2025 du Syndicat Intercommunal de la Piscine de la Conterie.**

Pour extrait conforme

Le Maire
David LE BORGNE

La Secrétaire
Marie MAUTALENT

MAIRIE DE CHARTRES DE BRETAGNE
Ille et Vilaine